



# Projet de la Fondation arc en ciel

---



Document adopté par le conseil de Fondation  
dans sa séance du 22 mars 2003

# sommaire

Préambule .....	page 3
Identité .....	page 4
Valeurs .....	page 6
Activités .....	page 8
Mise en œuvre .....	page 10
Annexes .....	page 11

# Préambule

Le présent projet a été élaboré par le conseil d'administration de la Fondation à l'usage des administrateurs, des salariés et des bénévoles intervenant dans le cadre des missions de la Fondation.

Il constitue pour eux la référence de leur action.

Il est un guide pour le présent et le futur au sein d'une communauté de valeurs et de travail.

Il n'est donc ni un règlement intérieur ni un texte disciplinaire.

## **Ce projet de Fondation poursuit quatre objectifs :**

- Affirmer son identité et ses missions ;
- favoriser l'accueil et l'intégration des cultures particulières et la prise en compte du pluralisme des convictions des acteurs ;
- contribuer au débat interne et à l'harmonisation des pratiques des établissements et des services ;
- accompagner leur évolution.

# I - L'identité de la Fondation

L'identité de la Fondation Arc-en-Ciel est définie par son objet social (cf. les statuts de la Fondation), par son insertion dans le monde associatif et par sa référence chrétienne.

## L'identité sociale de la Fondation

**La Fondation Arc-en-Ciel a été créée en 1981 par trois associations centenaires :**

- l'Association protestante de bienfaisance pour l'hospitalisation des vieillards ;
- l'Association d'action éducative spécialisée de Belfort et du Pays de Montbéliard ;
- l'Association paroissiale de l'Église évangélique luthérienne de Montbéliard.

**Elle comprend à ce jour les établissements et services suivants :**

- L'institut Perdrizet : institut médico-éducatif avec enseignement professionnel adapté, sis à Giromany (90) ;
- la Maison Blanche : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, sise à Beaucourt (90) ;
- la Grange-sur-le-Mont : centre de réadaptation cardiologique et pneumologique de Franche-Comté, sis à Pont d'Héry (39) ;
- la Résidence Surleau : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et la Croix d'Or : service d'accueil de jour pour personnes âgées psychodépendantes, sises à Montbéliard (25) ;
- le Centre Bretegnier : centre de réadaptation et de rééducation fonctionnelle, sis à Héricourt (70) et la Mosaïque, maison d'accueil pour adultes cérébrolésés ;
- les services externalisés de soins ambulatoires, médico-éducatifs...

**La Fondation intervient dans les domaines sanitaire, social, médico-social et éducatif. Elle poursuit plusieurs buts :**

- Dispenser des soins et des services afin de répondre aux besoins de la population et des usagers ;
- assurer la pérennité juridique et sociale de ses établissements ;
- entreprendre de nouveaux projets, dont l'accueil de nouveaux établissements ;

- aider des associations, œuvrant dans les mêmes domaines que la Fondation, à survivre et à maintenir les services qu'elles rendent au public.

Les Associations des Amis des établissements soutiennent chacune un établissement.

Elles partagent le projet de la Fondation et contribuent à sa réalisation. Elles sont des partenaires privilégiés de la Fondation.

## **L'identité associative de la Fondation**

La Fondation Arc-en-Ciel participe au monde sanitaire et social associatif. D'utilité publique, elle conduit des missions d'intérêt général et de service rendu au public.

Ses statuts font référence à l'action sociale et culturelle.

En alternative et en complémentarité aux secteurs marchand et public de la santé, la Fondation intervient aujourd'hui dans les domaines sanitaire, social, médico-social et éducatif à but non lucratif pour l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement, sous des formes diverses, de personnes concernées par le handicap, la maladie ou la vieillesse, lorsque ces situations entraînent des difficultés ou des souffrances qui nécessitent accompagnement et soins appropriés.

En outre, la Fondation assure une mission de témoignage et de prise de position citoyenne et professionnelle, dans le champ de la politique sanitaire et sociale.

Elle participe en particulier au débat sur l'évolution des dispositifs sanitaires et sociaux et elle est présente dans une diversité de réseaux institutionnels et associatifs.

## **L'identité chrétienne de la Fondation**

En référence à son histoire et ses statuts, la Fondation est membre du Synode de l'Église évangélique luthérienne de France et de la Fédération de l'Entraide protestante.

Ce rattachement au protestantisme français est gage pour la Fondation d'un enrichissement et d'un ressourcement spirituel et éthique.

Forte de sa tradition, de ses racines chrétiennes et de ses références évangéliques, la Fondation entend témoigner, dans l'exercice de sa mission et sans prosélytisme, de l'amour porté par le Christ à tous les hommes et en particulier aux plus blessés, aux plus fragiles et aux plus souffrants d'entre-eux. C'est pourquoi elle reçoit et accueille toute personne dans son être et sa différence, afin de lui permettre de vivre pleinement sa dignité de femme ou d'homme.

## II - Les valeurs de la Fondation

Enracinée dans son identité, la Fondation veut promouvoir les valeurs humanistes présentes dans la tradition biblique et laïque du courant associatif.

Ces valeurs, proposées à tous, deviennent réalité lorsqu'elles sont mises en pratique par le plus grand nombre.

Elles incitent chacun à l'exigence, à l'humilité, à la critique et à l'autocritique.

La Fondation considère que chaque être humain est unique et appelé à vivre libre et responsable.

La Fondation s'engage pour la reconnaissance et le rétablissement de la dignité de chaque personne accueillie ou accompagnée.

Elle veut contribuer à son épanouissement affectif, moral, spirituel et social.

Elle œuvre pour le maintien de chaque personne accueillie dans le tissu social.

La Fondation combat la souffrance et refuse de la considérer comme inévitable, acceptable, voire comme une punition ou une épreuve divine.

Elle reconnaît toutefois que la souffrance morale peut être pour la personne l'occasion d'une maturité nouvelle et d'une quête de sens qui nécessite alors écoute et accompagnement.

La Fondation est profondément attachée à la primauté du service rendu à la personne dans sa globalité dont elle s'efforce de prendre en compte toutes les dimensions.

### **La Fondation veille à ce que la personne accompagnée :**

- Soit acteur de sa vie et de son projet ;
- participe directement à sa prise en charge ;
- et que ses demandes et ses besoins soient sollicités, entendus et pris en compte.

La Fondation promeut l'égalité d'accueil et de traitement à l'égard des personnes.

### **Elle attend de son personnel :**

- Qu'il respecte les valeurs et les croyances, les choix et les droits des personnes accueillies ;
- qu'il fasse preuve de la plus grande disponibilité envers elles ;
- qu'il manifeste écoute attentive et sollicitude dans la rencontre et la confrontation avec la personne en souffrance , conditions essentielles d'un enrichissement mutuel dans l'échange.

**La Fondation partage les principes, les orientations et les valeurs du monde associatif, notamment :**

- L'engagement libre et volontaire ;
- l'action désintéressée ;
- le pluralisme des opinions, le débat interne et le dialogue social ;
- le respect des principes de la laïcité de l'État ;
- l'attachement aux valeurs d'une société laïque ouverte à la pluralité des opinions religieuses.

**C'est pourquoi elle défend les orientations suivantes relatives à son rôle dans l'action sanitaire et sociale :**

- Le droit de tous à un libre accès aux soins et à une égale qualité de soins ;
- une prise en charge solidaire, réaffirmée et reposant sur tous les revenus ;
- le respect de la pluralité de l'offre de soins et le refus de la marchandisation systématique de la santé ;
- l'exigence que l'État ne se désengage pas et qu'il soit garant des grands principes ;
- le choix de la mise en œuvre, dans ses projets, de valeurs éthiques et spirituelles.

## III - Les activités de la Fondation

Grâce à son personnel et à ses équipes professionnelles, la Fondation propose, par le biais d'établissements et services, une prise en charge et un accompagnement individualisé, de type médical, thérapeutique, éducatif ou pédagogique.

### **Elle agit dans une perspective visant tout à la fois et en lien, avec son environnement familial et social :**

- À maintenir ou consolider l'autonomie ;
- à reconnaître les limites propres et les besoins de sécurité de la personne accueillie.

La dynamique du projet concerne tous les acteurs de la Fondation : administrateurs, salariés, bénévoles et usagers. L'activité de la Fondation intègre les données de la vie associative dans la création ou la gestion d'équipements et de services sanitaires et sociaux.

Les bénévoles (cf. la charte du bénévolat) sont associés à la mission de la Fondation dans le cadre de la vie des établissements. Ils constituent un ressourcement et un enrichissement du projet. Ils représentent en cela un soutien actif pour les œuvres et les activités de la Fondation.

Un accompagnement spirituel (cf. la charte de l'accompagnement spirituel) est offert à toute personne accueillie dans chaque établissement. Il s'agit d'un élément constitutif du projet pour la personne.

### **Le service rendu par la Fondation doit répondre aux exigences suivantes :**

- Une démarche éthique et le respect des valeurs énoncées ;
- la qualité de service en direction des personnes accueillies ;
- la conformité aux cadres légaux et réglementaires ;
- l'adaptation permanente et la volonté d'innover ;
- la prise et la maîtrise des risques ;
- l'équilibre gestionnaire et financier ;
- le partenariat et la coopération externe.

La Fondation développe des réponses aux besoins des personnes accueillies en fonction de ce qu'elle considère comme opportun ou nécessaire et au regard des attentes des autorités de contrôle ou des partenaires de l'action. Elle assure le suivi d'une croissance contrôlée et efficiente. Elle est animée par le souci constant de modernisation de ses services et de sa compétence gestionnaire.



L'activité des établissements se développe aux plans local, départemental et régional, prioritairement sur le territoire de la Franche-Comté.

La Fondation participe à la veille sanitaire et sociale, en particulier par une présence active dans l'élaboration des schémas d'organisation sanitaire et sociale.

Le travail en réseau favorise la pluralité et la qualité des services rendus aux personnes accompagnées.

## IV – La mise en œuvre du projet de la Fondation

La mise en œuvre du projet de la Fondation est basée sur une philosophie entreprenante, prospective et participative, portée par une communauté de travail dans laquelle les personnes constituent une ressource essentielle de la compétence afin de rendre le meilleur service à l'utilisateur.

Le conseil d'administration définit les orientations de la Fondation, en conformité avec son objet social, son histoire et ses valeurs et en relation étroite avec la direction générale.

Il veille à la pérennisation et au développement de la Fondation et prend toute décision concernant la gestion et la modernisation des établissements, le choix de l'évolution des activités, la politique de communication interne et externe.

La direction générale assure la mise en œuvre du projet de la Fondation et des orientations du conseil d'administration.

Elle représente le lieu où s'articulent les choix politiques et les stratégies sur le terrain, au sein des établissements ainsi que l'organisation du débat interne et du dialogue avec les partenaires sociaux.

Les administrateurs, les salariés et les bénévoles, œuvrent et agissent dans un même esprit de solidarité et de coopération. Ils associent don et compétence au service du projet commun.

Les directeurs sont acteurs du projet de la Fondation et de sa mise en œuvre. Ils participent à l'équipe des directeurs de la Fondation.

Les cadres, chefs de service, sont également associés et mobilisés pour la dynamisation du projet.

Ils participent à des actions transversales de formation, de réflexion ou de projets communs entre les établissements.

**Chaque salarié est sollicité individuellement et collectivement pour améliorer la qualité des prestations, renforcer ses compétences et maintenir son implication professionnelle dans l'action commune ; il est partenaire de la mise en œuvre du projet. De son côté, la Fondation veille à son épanouissement professionnel notamment par la formation, l'amélioration des conditions de travail et sa reconnaissance sociale.**

La communication interne accompagne sous diverses formes (fêtes, débats, lettres d'information, publications) une culture et une identité propres à la Fondation relayées dans les établissements.

Les instances de la Fondation (assemblée annuelle, conseil d'administration, bureau et commissions internes), les Associations des Amis et les comités techniques contribuent au débat, à la communication et à la promotion du projet de Fondation.

## V – Documents de référence complémentaires

- Statuts
- Règlement intérieur
- Charte du bénévolat
- Charte de l'accompagnement spirituel